Organisation mondiale de la Santé Burundi SENTINE

BULLETIN BIMENSUEL DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU BURUNDI **NOVEMBRE-DECEMBRE 2020**



CONJUGUONS NOS EFFORTS POUR L'AMELIORATION DE LA SANTE DE LA POPULATION BURUNDAISE



REDACTION

Directeur de Publication

Pr. Bah Keita

Equipe de Rédaction

Dr. Jérôme Ndaruhutse

Dr. Laurence Munyana

Dr. Brigitte Ndelema

Dismas Junior Biraronderwa

Ph. Donatien Bigirimana

Dr. Denise Nkezimana

Dr. Léopold Ouedraogo

Dr. Jim Thierry Ntwari

Grâce Ntahiraja

Contributions

Alexis Habonimana Dismas Junior Biraronderwa

Maquette

Dismas Junior Biraronderwa Grâce Ntahiraja Ph. Donatien Bigirimana

Réalisation

OMS Burundi © décembre 2020

DANS CE NUMERO...

EDITORIAL (p3)

ACTIVITES APPUYEES PAR OMS

- Situation de la riposte contre la COVID-19 au Burundi (p4)
- Formation des journalistes communautaires sur la gestion de l'information dans les urgences de santé publique (p7)
- Le Burundi a célébré la Journée mondiale contre le Sida (p8)
- Présentation & dissémination du Plan d'action national de sécurité sanitaire (p10)
- Célébration de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route (p11)
- Le Burundi a observé la première semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens (p12)
- Renforcement des capacités sur la gestion des violences sexuelles basées sur le genre (p13)
- Atelier sur le suivi de la mise en œuvre des engagements de la société civile au sommet de Nairobi sur la CIPD 25 (p14)

OMS & PARTENAIRES...

- Interview exclusive avec le Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Burundi (p15)
- Visite du Représentant de l'OMS au Burundi dans deux hôpitaux de Bujumbura (p18)
- Visite de courtoisie du Représentant du PAM au Burundi (p19)
- Rencontre entre les représentants de l'UNICEF, ONUSIDA & OMS (p19)







Le Représentant présentant les voeux de l'OMS à SEM le Président de la République.

Editorial

C'est pour moi un immense plaisir de saisir cette opportunité, pour vous présenter ce numéro de La Sentinelle, le bulletin publié par le Bureau de l'OMS au Burundi. Un numéro exceptionnel en ce sens qu'il paraît à la fin de l'année 2020, après une longue période d'absence.

Le retour de notre bimensuel sur l'espace publique se singularise par une refonte de sa ligne éditoriale, avec des changements et des innovations dans notre approche.

Cette nouvelle approche se traduit par la création de rubriques nouvelles telles que la notion de « partenariat », l'ouverture d'un espace dédié aux associations et ONG œuvrant dans le domaine de la santé, le partage d'expériences sur le terrain avec les professionnels de santé exerçant dans les provinces et les districts sanitaires, mais également une fenêtre ouverte aux autorités centrales du Ministère de la santé Publique et de la Lutte contre le Sida dans le cadre d'un dialogue fécond avec l'OMS et les autres partenaires au développement de la Santé au Burundi . L'adoption de ce nouveau paradigme offre une vitrine pour la valorisation des activités du Bureau de l'OMS au Burundi.

A cet effet, « La Sentinelle » nouvelle formule offrira désormais plus de place aux activités réalisées conjointement avec les différents partenaires, dans le but de permette à l'OMS de poursuivre sa mission et contribuer à améliorer le niveau de vie des populations du Burundi, dans le cadre de la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment l'Objectif 3 lié à la santé, qui est de donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bienêtre à tous les âges.

L'année 2020 aura été une année sans précédent pour le monde entier ; une année fortement marquée par la pandémie de la COVID-19. Les pays du monde, y compris le Burundi, continuent de faire face aux conséquences dont la portée n'impacte pas que le secteur de la santé. Je reste convaincu que très peu d'entre nous avaient déjà entendu parler de « confinement », de « gestes barrières » et de « distanciation sociale » ; des expressions qui font désormais partie de notre quotidien, avec des conséquences de la pandémie de COVID-19 devenues omniprésentes dans notre quotidien.

En collaboration avec d'autres partenaires et acteurs du système de santé, au cours de l'année 2020, l'OMS a contribué à d'importantes réalisations dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la maladie ainsi que du renforcement du système de santé. On peut citer entre autres la préparation et réponse aux urgences sanitaires en général et à la pandémie du Covid-19 en particulier, la mise en place d'un Centre des Opérations des Urgences de Santé Publique (COUSP), la réalisation de deux campagnes de vaccination contre la rougeole dans sept provinces et cinq camps des réfugiés ; l'organisation de la revue annuelle conjointe ; la sensibilisation et le dépistage de masse du diabète ainsi que de l'hypertension artérielle dans les provinces de Gitega, Ngozi et Kirundo; la mise à échelle de nouvelles directives de traitement du paludisme et l'élaboration du protocole de surveillance de l'efficacité des antipaludiques, l'élaboration des directives et standards SRMNIA y compris les protocoles de prise en charge et les mentorats cliniques SONU.

Pour cette année 2021, je voudrais réitérer l'engagement ferme de l'Organisation mondiale de la Santé à poursuivre son rôle de partenaire fiable du Burundi en vue de l'aider à améliorer la santé des populations et de l'élever au plus haut niveau de qualité.

Je ne saurai terminer cet éditorial sans vous adresser mes vœux de paix, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année. Je vous souhaite de vous épanouir dans tous les domaines de votre vie, ainsi que dans vos projets professionnels et familiaux.

Bonne lecture et bonne année 2021 à tous.

Pr. Bah Keita Représentant ai.



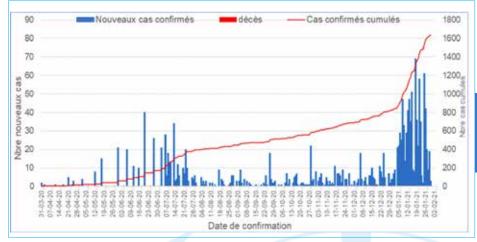
Situation de la riposte contre la COVID-19 au Burundi

ès l'apparition des premiers cas de COVID-19 en Chine, dans la ville de Wuhan, et la déclaration de l'Organisation Mondiale de la Santé sur cette maladie comme Urgence de Santé Publique de portée internationale, le bureau pays de l'OMS au Burundi a accompagné le Gouvernement et ses différents partenaires dans la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités de base du pays à faire face à cette pandémie.

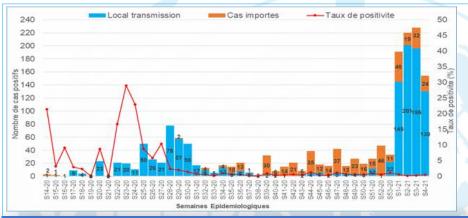
Il s'agit notamment de l'élaboration, la validation et la mise en œuvre d'un plan de contingence national de préparation et de réponse à cette pandémie; le renforcement des laboratoires nationaux afin de détecter le virus de la COVID-19, la formation, l'équipement et le déploiement des équipes d'intervention rapide du Ministère de la Santé pour l'investigation des alertes de COVID-19- traçage et suivi des contacts, identification-équipement en matériel de Prévention et Contrôle de l'Infection des structures d'isolement et de prise en charge des cas; l'organisation des campagnes de Communication sur les Risques et de Mobilisation Sociale à l'endroit des différents acteurs (Société Civile, ONGs, leaders religieux, communauté...)

Depuis la détection, le 31 mars 2020 des deux premiers cas de Covid-19 au Burundi, le pays met en œuvre des interventions pour contenir la pandémie avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers. Vu le nombre croissant des cas, au mois de juillet 2020, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, sous le

haut patronage de SEM le Président de la République, a conduit une campagne de dépistage de masse sur une période de 3 mois. Ceci a permis de dépister 38445 personnes dont 324 personnes positives au coronavirus. Une seconde campagne de dépistage de masse a été organisée en janvier 2021 lors de l'apparition de la seconde vague.



Evolution journalière des cas confirmés de COVID-19 au Burundi selon la date de notification



Evolution hebdomadaire des cas confirmés de COVID-19 depuis le début de

Au regard de l'évolution actuelle de la situation épidémiologique qui est caractérisée par une résurgence importante de nouveaux cas notamment dans la population locale, le Burundi a été reclassée par le Bureau Régional de l'OMS Afrique, passant ainsi de la catégorie de pays à « transmission communautaire d'incidence basse » à la catégorie de pays à « transmission communautaire d'incidence modérée ».

Les actions de riposte en cours dans le pays sont :

Mise en place d'un comité de pilotage national et d'un groupe stratégique de suivi de la réponse à la pandémie de la COVID-19, élaboration-validation-mise en œuvre d'un plan de contingence national de préparation et de réponse à la COVID-19, revue quotidienne conjointe OMS/MSPLS des données épidémiologiques et de riposte et élaboration d'un rapport de situation conjoint qui est partagé avec l'ensemble des acteurs.

l'épidémie au Burundi

- Surveillance épidémiologique, investigation et suivi des contacts: Formation des prestataires de soins sur la surveillance COVID-19, élaboration-multiplication et dissémination des outils de surveillance COVID-19 dans les formations sanitaires, formation et équipement d'équipes d'intervention rapide additionnelles, dépistage systématique des voyageurs entrants et sortants aux points d'entrée, investigation des alertes, traçage et suivi des contacts de cas.
- Laboratoire: Afin de renforcer les capacités du pays dans le dépistage de la COVID-19, au total 108 techniciens de laboratoire ont été formés sur le prélèvement- l'emballage le transport sécurisé des échantillons et l'analyse au Gen-Expert accompagné par une dotation des sites de dépistage en équipements et intrants de laboratoire.
- Prévention et contrôle de l'infection: Un total de 1472 prestataires de soins et 486 membres de comités d'hygiène ont été formés sur la Prévention et le Contrôle de l'infection depuis le début de la pandémie COVID-19. Ces formations ont été accompagnées par des dons en équipement de protection individuelle et un appui technique aux formations sanitaires dans la mise en place des unités de triage et d'isolement des cas suspects de COVID-19.
- Gestion des cas: Identification et équipement des centres de prise en charge, formation de 79 prestataires de soins, élaboration et validation d'un protocole nationale de prise en charge.

Actuellement, les principaux défis sont en rapport avec :

- La Surveillance, la dynamisation des équipes d'intervention rapide, l'investigation des cas: recherche active des cas suspects pour le dépistage, des contacts des cas confirmés et probables pour un suivi journalier approprié.
- La Communication des risques et engagement communautaire: L'opérationnalisation du Centre d'appel 117 pour l'investigation précoce des alertes et la mise en place de mesures de contrôle appropriées au regard du regain du nombre de cas positifs dans la population locale; l'intensification de la communication et de la sensibilisation en vue d'un regain d'intérêt de la population pour le dépistage volontaire dans les sites ouverts à cet effet, renforcement de l'implication de la société civile dans la promotion des mesures barrières de contrôle mises en place par le Gouvernement.
- La Prévention et le Contrôle de l'infection et la Gestion des cas: le renforcement du respect des mesures barrières mises en place par le Gouvernement au sein des populations au regard du relâchement constaté dans le pays, augmentation de la capacité technique de prise en charge dans les centres de traitement au regard de l'augmentation du nombre de cas positifs.



Lors de la formation de la troisième cohorte de 30 laborantins des hôpitaux du Centre et de l'Est du Burundi, comprenant les provinces sanitaires : Gitega, Ruyigi, Cankuzo, Mwaro, Muramvya &Karusi.

 Les capacités du Laboratoire national: disponibilité d'intrants pour couvrir les besoins du pays aussi bien au niveau du Laboratoire national de référence (INSP) que des laboratoires décentralisés: réactifs, consommables et équipements de protection individuelle (EPI), renforcement du dépistage volontaire dans les 13 laboratoires décentralisés dans le contexte actuel de recrudescence des cas de transmission locale et qui confirme la circulation active du coronavirus dans le pays.

Evaluation annuelle du Règlement Sanitaire International

L'évaluation annuelle du Règlement Sanitaire International (2005) à l'aide de l'outil SPAR (sigle en anglais « State Party Annual Report ») a été réalisée le 14 Décembre 2020 sous forme d'un mini-atelier, facilité par l'Organisation Mondiale de la Santé, avec la participation de toutes les parties prenantes. Depuis la dernière Evaluation Externe Conjointe (EEC) de mars 2018, des efforts ont été consentis par le Burundi pour développer ses capacités de base à prévenir, détecter et riposter aux situations d'urgences sanitaires (d'origine naturelle ou autres). Suivant les résultats des évaluations annuelles du RSI, le pays est passé de 13 % du degré de mise en œuvre de ces capacités



en 2017 à 50 % en 2020. Pour adresser les défis relevés, il est important de mettre en place des mécanismes pour assurer la mise à niveau des domaines techniques en souffrance de manière coordonnée et consolidée.

Formation des journalistes communautaires sur la gestion de l'information dans les urgences de santé publique



Au total, 32 journalistes nouvellement engagés ont bénéficié des sessions de renforcement des capacités sur l'éthique et la déontologie appliquées sur le journalisme, ainsi que sur la gestion de l'information à l'époque des fake news et des médias sociaux, spécialement lors des urgences de santé publique.

Ces sessions s'inscrivaient dans le cadre d'un atelier de formation des journalistes du secteur santé, qui portait sur l'état des lieux de la COVID-19 au Burundi et la stratégie de communication sur la pandémie.L'atelier, qui s'adressait aux journalistes des médias communautaires, tous supports confondus, a été organisé du 9 au 12 novembre à Bujumbura par les ONGs Maison de la Presse et Internews, avec l'appui du Ministère de la santé Publique et de la lutte contre le Sida.

Grâce à l'expertise de l'OMS, les journalistes ont mené une réflexion approfondie sur le besoin de diffuser des informations fiables et vérifiées, ainsi que sur les comportements professionnels à adopter lors des urgences sanitaires.

Le Burundi a célébré l'édition 2020 de la Journée mondiale contre le SIDA



Le bureau de la Représentation de l'OMS au Burundi s'est associé à la communauté internationale pour célébrer la Journée mondiale contre le SIDA, édition 2020. Les cérémonies ont eu lieu le lundi 1er Décembre au stade Gatwaro de la province Kayanza, sous le haut patronage de la Première Dame du Burundi, Mme Angéline Ndayishimiye. Célébrée sous le thème: "Solidarité mondiale, responsabilité partagée", l'édition 2020 a été couplée à la célébration de la Journée mondiale contre les Hépatites.

'est dans un stade Gatwaro archi-comble que se sont déroulées les activités marquant la célébration de la 31ème édition de la Journée mondiale contre le SIDA. Placées sous le thème « Solidarité mondiale, responsabilité partagée», les activités ont été ponctuées par des allocutions des différents invités d'honneur.

La Première dame du Burundi était accompagnée par de hautes autorités nationales de différents niveaux, dont le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA et l'Ombudsman. Etaient aussi présents les délégués des organisations partenaires du pays dans la lutte contre le VIH/SIDA, y compris le Pr Bah Keita, Représentant de l'OMS, ainsi que les Représentants de l'ONUSIDA, l'USAID et le FNUAP.

Dans son allocution, le Ministre de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida, le Dr. Thaddée NDIKUMANA, a déclaré que le pas franchi dans la lutte contre le Sida est satisfaisant.

Le Ministre de la Santé a aussi ajouté que 30% des personnes séropositives souffrent des hépatites B et C. D'où cette initiative de coupler la célébration de cette journée à celle contre les hépatites B et C, car le mode de transmission de toutes ces pathologies est identique.

A la suite de SEM Ministre de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida, M. Hamza Venant Burikukiye, Représentant légal du collectif des associations des personnes vivant avec le VIH/Sida (Capes+), a salué la contribution du Gouvernement dans la lutte contre le Sida et l'amélioration des conditions de vie des personnes séropositives.

La Journée mondiale contre le sida est une journée internationale consacrée à la sensibilisation sur la pandémie du SIDA. Organisée le 1^{er} décembre de chaque année, cette journée fut établie le 1er décembre 1988 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le droit de tenir cette manifestation chaque année fut approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies lors de sa 43^e session tenue le 27 octobre 1988.

Prenant la parole et parlant au nom des partenaires techniques et financiers du Burundi, le Dr. Abdoul Karim Ben WAHAB, Directeur du Bureau Pays de l'ONUSIDA au Burundi a réaffirmé l'engagement de l'ONUSIDA dans la lutte contre le Sida et la Covid-19, spécialement dans cette période où les personnes vivant avec le SIDA sont les plus exposées à la pandémie. Le Dr. Ben Wahab n'a pas manqué de



Mme Angeline Ndayishimiye, la Première dame du Burundi, lors de son allocution de circonstance.

remercier la Première dame pour son engagement en faveur des femmes et filles vulnérables.

La Journée mondiale contre le SIDA reste une opportunité pour rendre hommage à tous ceux qui fournissent des services de lutte contre le VIH. Elle est également une occasion d'inviter les dirigeants mondiaux et les citoyens de toute la planète à engager un élan de solidarité afin de préserver les services essentiels de lutte contre le VIH pendant la pandémie de COVID-19 et après.

Le thème retenu pour l'édition de cette année 2020, « Solidarité mondiale et responsabilité partagée », découle du constat que dans le contexte actuel marqué par la pandémie de la COVID-19, il est important que le monde entier œuvre à l'unisson, pour soutenir et élargir l'accès aux services essentiels autour de la lutte contre le VIH. Et le leadership et l'engagement des communautés restent indispensables à la riposte efficace au SIDA et aussi à celle à la COVID-19, afin de s'assurer que les populations continuent de bénéficier des services essentiels que sont la prévention, le dépistage, le traitement et les soins du VIH.

Dans son allocution de circonstance, Mme Angeline Ndayishimiye, la Première dame du Burundi a invité la population à se faire dépister du VIH/SIDA, afin de prévenir les dégâts de cette maladie au niveau du développement du pays et des ménages.

L'épouse du Chef de l'Etat a certes reconnu que des efforts conjoints des différents partenaires dans la lutte contre le SIDA ont porté des fruits, mais que certains comportements doivent être bannis pour promouvoir une meilleure santé de la population. Il s'agit entre autres de l'adultère, la polygamie, l'ivresse et les violences faites aux femmes. Mme Angeline Ndayishimiye a déploré l'ignorance de certaines femmes qui rechignent à recourir aux examens prénatals pendant leurs grossesses, alors qu'ils contribuent à éviter la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

En guise d'encouragement, deux dispensaires de la province de Kayanza qui se sont distingués dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA ont été primés. Il s'agit des dispensaires de Maramvya et Rubura. Chacun a reçu un ordinateur de bureau.

Atelier de présentation et de dissémination du Plan d'action national de sécurité sanitaire



e Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, avec l'appui technique et financier de l'OMS, a procédé le 23 décembre à la présentation et à la dissémination du Plan d'action national de sécurité sanitaire (PANSS).

Elaboré dans le cadre de la mise en application des recommandations de la dernière Evaluation Externe Conjointe conduite en mars 2018, ce plan a comme objectif de contribuer à la réduction de la morbidité et la mortalité causées par les menaces sanitaires et d'urgences de santé publique au Burundi.

Couvrant la période 2019-2023, le PANSS va permettre une gestion

adéquate des urgences sanitaires, spécialement en cette période de pandémie de la COVID-19. En effet, le PANSS va renforcer les capacités du Burundi à prévenir, à détecter les urgences sanitaires, ainsi qu'à répondre en cas de flambées épidémiques et autres urgences sanitaires.

L'atelier a également servi de plateforme de plaidoyer pour la mobilisation des fonds qui permettront la mise en œuvre rapide du plan. Plusieurs partenaires du Gouvernement dans la lutte contre les urgences sanitaires ont participé à cette activité (OMS, UNICEF, PAM, OIM, UE, MSF...).

Célébration de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route



Pr. Bah Keita, Représentant ai. de l'OMS (à gauche) aux cotés de l'Honorable Immaculée Ndabaneze, Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme (à droite).

e 27 novembre 2020, le Burundi a célébré la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route couplée à la Semaine africaine de la sécurité routière. L'OMS, représentée par le Pr. Bah Keita s'est jointe aux activités qui étaient présidées par l'Honorable Immaculée Ndabaneze, Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.

La Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route, qui est un événement officiel des Nations Unies, se tient chaque année le troisième dimanche du mois de novembre. Elle est l'occasion solennelle de penser à ceux qui ont disparu, ou sont touchés de façon irréversible par les traumatismes de la route, si souvent mentionnés dans des statistiques déshumanisées, et de renouer avec la raison d'être de la sécurité routière.

Dans son mot de circonstance, le Pr. Bah Keita, Représentant de l'OMS au Burundi a salué les efforts déployés par le Gouvernement du Burundi dans le domaine de la sécurité routière et indiqué la disponibilité de l'OMS et des autres



Exercice de simulation de la prise en charge d'un accidenté de la route.

partenaires à renforcer leur collaboration avec les autorités nationales dans le cadre de la prévention et lutte contre les accidents de la route et de la prise en charge des victimes des traumatismes liés à ce phénomène.

La cérémonie a mobilisé tous les acteurs (publics et privés, ainsi que la société civile) qui interviennent auprès du Gouvernement dans la gestion de la sécurité routière. Etaient aussi présents les partenaires du pays dont la Croix Rouge Burundi, la Mairie de Bujumbura.



Le Burundi observe la première Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens

u 18 au 24 novembre, le Burundi s'est joint au reste du monde, pour observer la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens.

Dans l'esprit du thème retenu pour le secteur de la santé humaine qui était : « Unis pour sauver les antimicrobiens », un atelier de sensibilisation et de plaidoyer pour un bon usage des antimicrobiens à l'intention des parties prenantes dans la gestion des antimicrobiens au Burundi s'est tenu le 24 novembre dans les enceintes de Pearl Residence Hotel à Bujumbura.

Cette session d'information et de sensibilisation a réuni une quarantaine de participants venant de divers horizons: délégués des institutions du Gouvernement, délégués des ONGs, des associations de la société civile incluant les représentants des ordres professionnels, les représentants des consommateurs et les médias.

Organisé par la Direction de la pharmacie, du médicament et des Laboratoires du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida avec l'appui technique et financier de l'OMS, cet atelier avait pour but de contribuer à mieux faire connaître le phénomène mondial de résistance aux antimicrobiens et d'encourager le public à adopter les meilleures pratiques afin d'éviter l'apparition d'une résistance aux antimicrobiens et que ce phénomène ne continue à se propager. Dans le même cadre, une campagne intensive d'information et de

sensibilisation publique a été organisée du 18 au 24 novembre sur les médias sociaux.

La campagne a consisté en la publication des messages multimédias d'information et sensibilisation sur les plateformes WhatsApp, Facebook & Twitter auprès du grand public, invitant au bon usage des antimicrobiens, spécialement en ces temps de pandémie de la COVID-19 où la tendance à un usage excessif et désordonné des antibiotiques s'observe un peu partout.



Ph. Donatien BIGIRIMANA (OMS) intervenant lors de l'atelier .

Renforcement des capacités sur la gestion des violences sexuelles basées sur le genre



gozi a abrité, du 2 au 6 novembre, un atelier organisé par le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR) à l'intention des prestataires de soins provenant de la Province de Rumonge dont les médecins superviseurs des bureaux de districts sanitaires et infirmiers des centres de santé. Ils étaient au nombre de 24 à suivre une formation sur la prévention des Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG) et la prise en charge adéquate des survivants de ces violences. L'activité a bénéficié de l'appui technique et financier de l'OMS et s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du Programme RESILIENCE - Twiteho amagara, financé par l'Union Européenne.

Il se déroulait au même moment dans la même ville un atelier d'élaboration des protocoles nationaux de Santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent (SRMNIA). Cette activité était aussi organisée par le Ministère de la santé Publique et de la lutte contre le sida à travers le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR).

Coordonné dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services de la Santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent (SRMNIA), l'atelier a bénéficié de l'appui technique et financier de l'OMS et de UNICEF Burundi. Il a réuni les différents programmes du MSPLS dont le Secrétariat Permanent Exécutif, le PNLS, le PNILP, le ODS, le PNILT, l'INSP, les sociétés savantes ainsi que les prestataires de soins de santé du niveau opérationnel.





Atelier sur le suivi de la mise en œuvre des engagements de la Société Civile au Sommet de Nairobi sur la CIPD 25



Civile au Sommet de Nairobi sur la Conférence Internationale de la Population pour le Développement (CIPD 25).

'ONG Global Peace Chain Burundi a organisé les 14 et 15 décembre 2020 à Bujumbura, un atelier sur le suivi de la mise en œuvre des engagements de la Société Civile au Sommet de Nairobi sur la Conférence Internationale de la Population pour le Développement (CIPD 25).

Cet atelier a vu la participation des membres du Gouvernement et délégués des Agences des Nations Unies dont l'OMS qui était représentée au haut niveau par le Pr. Bah Keita, le FNUAP et ONUFEMMES, ainsi que des Organisations de la Société Civile. Il a offert une veritable plateforme d'échanges sur des thématiques connexes à l'accès universel aux services de Santé Sexuelle et Reproductive. Il s'agissait notamment de l'offre des services de qualité pour une demande optimale, l'opportunité jeunesse-dividende démographique, les droits à la santé sexuelle et reproductive (SSR) basés sur le fondement de 3 Zéros : « Réduire à zéro les décès maternels évitables, les besoins non satisfaits en matière de planification familiale et la violence sexiste et les pratiques préjudiciables à l'égard des femmes, des filles et des jeunes.»

La société civile locale a réitéré son engagement dans la mobilisation de toutes les organisations de la société civile (OSC) à travers une coordination efficace des efforts en appui au Gouvernement pour l'atteinte des résultats communs et surtout en impliquant les jeunes et les adolescents.

En novembre 2019, plus de 8000 délégués, représentant des gouvernements, des défenseurs, des organisations de santé, des femmes et des jeunes militants et autres, de plus de 170 pays, se sont

réunis au Kenya pour le Sommet de Nairobi sur la CIPD25. Ce sommet avait pour objectif d'accélérer la promesse d'une action à plus grande échelle en faveur de la santé et les droits à la santé génésique et sexuelle et aux droits connexes.

Le sommet de Nairobi a permis de souligner l'importance d'un leadership en matière d'investissement solide et fondé sur les preuves pour garantir la santé génésique et sexuelle et aux droits connexes pour tous. A l'issue du Sommet, les Etats membres, les Agences des Nations Unies, les Partenaires de l'aide au développement et la société civile se sont engagés à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des engagements tant nationaux qu'internationaux.





Monsieur l'Ambassadeur, parlez-nous des motivations qui sous-tendent l'appui de l'Union Européenne au secteur de la santé ; dans le monde en général et au Burundi en particulier.

Amb. Claude Bochu: L'Union Européenne a une conception de la santé axée sur les droits. A ce titre, elle aide les pays à mettre en place des politiques pour optimiser les effets bénéfiques des services de santé, en veillant à ce que ces services soient accessibles à tous les citoyens.

Au niveau mondial, l'UE dépense 1,3 milliard d'euros dans différents programmes de santé bilatéraux et un montant identique par l'intermédiaire d'initiatives mondiales, telles que le Fonds mondial, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), le mécanisme de financement mondial, le programme de fournitures du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et l'OMS dans le cadre financier en vigueur (2014-2020).

Les interventions financées par l'UE ont contribué globalement à des progrès mesurables dans la prestation de soins de santé primaires de qualité. Ainsi, grâce à un personnel de santé qualifié, les interventions financées par l'UE ont apporté une aide pour plus de 19 millions de naissances. Toujours grâce à l'appui financier de l'UE, plus de 13 millions d'enfants ont été pleinement immunisés, plus de 57 millions de femmes ont pu avoir accès à la contraception, 11 millions de personnes bénéficient en ce moment d'un traitement vital contre le VIH/sida et 600 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été distribuées.

Dans ce cadre, l'UE investit de manière continue dans la santé au Burundi aux côtés des autorités et de différents partenaires, particulièrement en synergie avec les interventions des différents Etats Membres, notamment la Belgique, l'Allemagne, la France et les Pays Bas qui soutiennent l'amélioration de la santé en général, la santé sexuelle et reproductive, la digitalisation, la coordination dans le secteur santé, entre autres domaines.

Le soutien de l'UE se concrétise en particulier par l'appui à la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans dans tout le pays, ceci constitue d'ailleurs une priorité pour le pays, rappelée par le Président lui-même lorsqu'il a évoqué les chantiers auxquels devait s'atteler le pays ; c'est aussi un des axes prioritaires retenus par le « Plan National de Développement ». L'appui de l'UE dans le secteur santé est également aligné aux domaines prioritaires d'action de la « Politique Nationale de Santé 2016-2025 » et le « Plan National de Développement sanitaire 2019-2023 aligné au PND » en lien avec la priorité que le Président accorde au secteur de la santé.

A l'avenir, avec l'appui des Etats membres présents au Burundi, nous envisageons d'ailleurs de renforcer de manière conjointe nos actions en matière de santé dans le pays.

Que dire des rapports entre l'UE et l'OMS globalement et localement ?

Amb. Claude Bochu: Je dirai que les rapports entre l'Organisation mondiale de la Santé et l'Union Européenne sont globalement bonnes. L'OMS pour nous est un partenaire très important du fait que la santé est le premier secteur de coopération avec le Burundi. Localement, le partenariat est direct à travers la gestion de projets financés par l'Union Européenne, et indirectement à travers les processus de concertation et de plaidoyers.

En 2011, l'UE et l'OMS ont entamé ensemble un parcours ambitieux, celui du programme de partenariat sur la Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Ce programme a permis à l'UE comme à l'OMS de collaborer bien plus étroitement à l'échelle internationale et nationale (entre les délégations de l'UE et les bureaux pays de l'OMS), notamment au Burundi. Ceci permettra aux programmes locaux respectifs de gagner en efficacité.

De plus, le partenariat UE-OMS a renforcé le concept de consolidation des systèmes de santé, en particulier au niveau des soins de santé primaires, ce concept étant désormais mondialement reconnu comme l'un des principaux facteurs contribuant à l'avènement de la couverture sanitaire universelle et, par conséquent, à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 3 : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

A côté de ce partenariat, au vu de son mandat et de son expertise, l'OMS au Burundi a la mission de facilitation inter-consortia du programme « Twiteho Amagara », un des piliers du soutien de l'Union Européenne au système de santé publique au Burundi, et d'appui à la mise en place d'un Centre d'Opération d'Urgences en Santé Publique (COUSP), avec financement de l'UE.

L'OMS recommande l'intégration de la santé dans toutes les politiques et le recours à l'approche multisectorielle pour promouvoir la santé et le bien-être des populations. Quelle est votre point de vue par rapport à cette recommandation?

Amb. Claude Bochu: De fortes inégalités existent en matière de santé publique entre les pays (dans le monde et dans l'UE), mais aussi entre les groupes de population au sein de chaque pays. L'Union européenne, tel comme l'OMS, reconnait le rôle important que jouent les déterminants sociaux dans ces inégalités, ainsi que leur incidence sur l'espérance de vie et l'état de santé général. Les déterminants sociaux de la santé comprennent différents facteurs tels que l'emploi, le niveau de revenus, le niveau d'éducation, et pour cette raison une approche multisectorielle est nécessaire.

L'UE aide les autorités nationales ainsi que les parties concernées à prendre des mesures en vue de réduire les inégalités en matière de santé : investir dans la réduction des inégalités, c'est contribuer à la cohésion sociale et briser le cercle vicieux de la mauvaise santé, qui

est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté et de l'exclusion.

Dans la pratique, les actions diverses soutenues au Burundi par l'Union européenne, visent à une synergie pour l'amélioration des différents aspects du développement humain, dont la santé est un pilier fondamental. A titre d'exemple, l'UE finance un programme d'appui à la résilience de la population burundaise pour un montant de plus de 120 millions d'euros, la mise en œuvre est assurée par 18 consortia qui travaillent au bénéfice de la population burundaise sur l'ensemble du territoire.

Ce programme prévoit des actions dans le domaine de la santé sur toutes les provinces et districts sanitaires – le programme Twiteho Amagara – mais aussi des actions dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'énergie. Toutes ces actions sont coordonnées entre elles de manière, à ce que l'accès à l'énergie pour une communauté permet aussi à un centre de Santé d'en bénéficier, mais aussi d'accéder à l'eau potable via les projets de développement rural.

L'Union Européenne est le principal donateur du Programme Résilience – TWITEHO AMAGARA dont l'OMS joue le rôle de leader de la coordination interconsortia. Quelle est votre appréciation par rapport à sa mise en œuvre et du rôle des différents intervenants ?

Amb. Claude Bochu: Le programme Twiteho Amagara, mis en œuvre dans toutes les provinces du pays par 5 consortia, a atteint plus qu'une année d'exécution.

Parmi les différentes réalisations des consortia on peut citer des équipements et matériels fourni aux structures sanitaires de la zone d'intervention, dont environ 40 véhicules déjà remis.

On peut aussi mentionner le renforcement des capacités des prestataires de soins dans des domaines variés du programme et à tous les niveaux y compris la communauté, le renforcement de la transfusion sanguine, de la chirurgie de district, de la coordination et de gestion des BPS et des BDS, l'amélioration de la qualité globale des soins, le soutien aux services de santé mentale, l'amélioration de l'offre des services de santé sexuelle et reproductive, de santé maternelle, infantile et santé des adolescents, le renforcement des capacités de prise en charge des VBG, de surveillance et de gestion des urgences de santé publique et des catastrophes ainsi que les supervisions et la gestion de l'information sanitaire, y compris la digitalisation.

Il faut aussi souligner qu'un éventail d'actions de prévention et réponse dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, essentielles dans les mois récents, ont été intégrées dans les différents projets.

L'appréciation est donc très positive. On a les différents intervenants qui travaillent en collaboration avec les autorités et sont étroitement

coordonnés au sein de chaque consortium et entre les différents consortia et programmes (santé, développement rural et énergie) en exploitant les différentes synergies pour multiplier les résultats et l'impact sur la population plus vulnérable.

Quelles seront les priorités de la DUE pour l'année 2021, en termes d'appui au développement en général et au secteur de la santé en particulier ?

Amb. Claude Bochu: L'UE a des cycles de financement qui couvrent plusieurs années. La programmation en cours se termine avec cette année 2020. Dans la programmation future de l'appui de l'Union Européenne au Burundi, nous allons voir, en concertation avec les autorités du pays, quelle sont les priorités.

Mais c'est clair que la santé est l'un des grands candidats. Je crois aussi que les autres bailleurs reconnaissent notre position par rapport à ce domaine.

La santé reste une des priorités, notamment le renforcement du système de santé et l'engagement dans la Couverture Sanitaire Universelle. Les avantages de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) vont bien au-delà de la santé et touchent tous les domaines du développement humain.

En plus, la CSU et la sécurité sanitaire sont les deux faces d'une même médaille - La CSU est le fondement sur lequel la sécurité sanitaire doit s'appuyer, et elle permet aux pays de faire face efficacement aux épidémies telles que la Covid-19. L'appui à la CSU signifie en fait mettre en place une collaboration intersectorielle et catalyser les engagements des différents secteurs.

Actuellement, les projets en cours, notamment le Programme « Twiteho Amagara » et le Programme d'appui au système de santé à travers l'outil de financement basé sur la performance des formations sanitaires au niveau national (PASS 2), vont se poursuivre jusqu'en 2022. A travers le PASS, l'UE est avec la Banque Mondiale le principal bailleur de la gratuité de soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Probablement donc que nous allons nous diriger vers la répétition de ce qui a bien marché pour éviter de réinventer le parapluie. Retenons le programme sur la gratuité des soins, le renforcement de la résilience des populations, et troisièmement, ainsi que le renforcement de l'articulation entre l'humanitaire et le développement.

Parmi les secteurs prioritaires, en cours de définition pour la programmation 2021-2027, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la croissance inclusive durable et créatrice d'emploi, ainsi que le développement humain (santé, eau, hygiène et assainissement et formation professionnelle), resteront également des piliers fondamentaux pour l'appui européen.

Un dernier mot pour conclure ?

Bonne année 2021 à tous!

Le Représentant de l'OMS au Burundi a visité deux hôpitaux de la ville de Bujumbura



ne délégation de OMS Burundi a visité l'Hopital Militaire de Kamenge (HMK). La visite qui a eu lieu le 5 décembre, était dirigée par le Représentant, le Pr. Bah Keita. La visite faisait suite à l'invitation adressée au Représentant par le Général de Brigade Marc NIMBURANIRA, Directeur Général de l'HMK, lors de sa visite au Bureau de l'OMS le 12 novembre.

Précédemment, une délégation du Bureau de l'OMS Burundi avait effectuié une visite similaire à Kira Hospital en date du 29 novembre, toujours conduite par le Pr. Bah Keita.

Lors des deux visites, le Pr. Bah Keita a remercié les responsables et les équipes de ces deux structures

pour l'accueil chaleureux. Le Représentant de l'OMS au Burundi a félicité les responsables pour le travail de qualité abattu et les efforts consentis pour s'assurer que les populations qui ont régulièrement recours à ces structures se sentent sécurisées, de par les mesures de sécurité et d'hygiène mises en place.



Le Pr. Bah Keita lors de sa visite à l'HMK en compagnie du Général de Brigade Marc NIMBURANIRA, Directeur Général de l'HMK.

Le Pr. Bah Keita a réitéré l'engagement de l'OMS à appuyer et accompagner le Burundi et les différents partenaires dans la mise en œuvre des politiques sanitaires, en vue d'améliorer la santé des populations.



Visite de courtoisie de M. Taal, Représentant du Programme Alimentaire Mondial au Burundi

ousainou Taal, Représentant du Programme Alimentaire Mondial au Burundi a effectué une visite de courtoisie au Bureau pays de l'OMS le mercredi 02 Décembre 2020.

Les échanges avec le Pr. Bah Keita ont porté sur des pistes de collaboration entre le PAM et l'OMS à travers des programmes conjoints, afin de maximiser leur impact dans la lutte contre la malnutrition au Burundi, sans oublier la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Mr Housainou TAAL a reconnu le travail abattu par l'OMS en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, particulièrement dans la lutte contre la malnutrition qui reste un grand problème de santé publique.

La malnutrition chronique touche 52% des enfants de moins de 5 ans. Pour pallier à cette insécurité alimentaire, le PAM, en collaboration avec le Gouvernement du Burundi, a entre autres mis au point le programme de cantines scolaires intégrées qui consiste à distribuer un repas chaud de midi à tous les enfants des écoles ciblées. Une réflexion approfondie sur les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire pourrait accompagner l'identification de solutions durables au bénéfice des populations du Burundi.



Le Représentant du PAM au Brundi, M. Houssainou Tall (à gauche sur la photo) lors de son entretien avec le Pr. Bah Keita, Représentant a.i. de l'OMS Burundi, et le Dr. Eugénie Niane, chargée du programme FRH à l'OMS Burundi.

Rencontre entre les Représentants de ONUSIDA, UNICEF et OMS



Le Pr. Bah Keita avec ses homologues John Egbe Agbor de UNICEF Burundi (au milieu)& Abdoul Karim Ben Wahab, Directeur du Bureau Pays de ONUSIDA (de profil).

e Pr. Bah Keita, Représentant a.i. de l'OMS au Burundi a reçu en audience M. John Egbe Agbor et Abdoul Karim Ben Wahab, respectivement représentants de UNICEF et _Directeur du Bureau Pays de ONUSIDA.

La séance de travail qui s'est tenu le 6 novembre, s'inscrivait dans le cadre de la poursuite des échanges réguliers entre les homologues responsables d'agences, afin de poursuivre les discussions sur les différents aspects d'interventions conjointes OMS-UNICEF en appui au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA.

Une opportunité qu'a saisi le Directeur du Bureau Pays de ONUSIDA pour se joindre à ses collègues en vue de renforcer la coopération entre les grands sponsors de ce programme destiné à coordonner l'action des différentes agences spécialisées des Nations Unies pour lutter contre la pandémie de VIH/SIDA.

LA RETRAITE DU STAFF DE L'OMS



a retraite du personnel a offert un cadre privilégié pour jeter un regard rétrospectif et critique sur les performances dans les différents domaines ainsi que la compréhension commune des priorités pour l'année suivante dans le cadre de sa stratégie de coopération avec le Burundi.

Aussi, cet évènement a donné l'occasion aux différentes catégories de personnel d'interagir face à face afin d'analyser et proposer des solutions en rapport avec le fonctionnement du bureau, l'environnement de travail, les relations horizontales et verticales, etc... avec le but ultime de l'amélioration de la performance. Il a

permis enfin d'établir un climat de dialogue et de confiance mutuelle sans oublier d'offrir un cadre de relaxation afin d'atténuer le stress au travail.

Cette retraite a eu lieu du 9 au 11 décembre 2020 dans la province de Rumonge avec comme thème principal: "Intégration et le travail d'équipe pour un meilleur appui au pays vers la couverture sanitaire universelle en soutien à la deuxième phase de l'agenda de Transformation de la Santé en Afrique "



MESSAGES CLES SUR LA COVID-19

La COVID-19 affecte les individus de différentes manières. La plupart des personnes infectées développent une forme légère à modérée de la maladie et guérissent sans hospitalisation.

PROPAGATION

Le virus qui entraîne la COVID-19 se transmet principalement par des gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, ou lors d'une expiration. Ces gouttelettes sont trop lourdes pour rester dans l'air et tombent rapidement sur le sol ou sur toute surface proche. Vous pouvez être infecté en respirant le virus, si vous êtes à proximité d'une personne malade, ou en touchant une surface contaminée puis vos yeux, votre nez ou votre bouche.

Symptômes les plus fréquents :

- fièvre
- toux sèche
- fatigue

Symptômes moins fréquents:

- courbatures
- maux de gorge
- diarrhée
- conjonctivite
- maux de tête
- perte de l'odorat ou du goût
- éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils

Symptômes graves:

- difficultés à respirer ou essoufflement
- sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine
- perte d'élocution ou de motricité



Si vous présentez des symptômes graves, consultez immédiatement un professionnel de santé. Avant de vous rendre chez votre médecin ou dans un établissement de santé, contactez-les toujours par téléphone.

Les individus présentant des symptômes légers, mais qui sont par ailleurs en bonne santé, doivent se soigner chez eux.

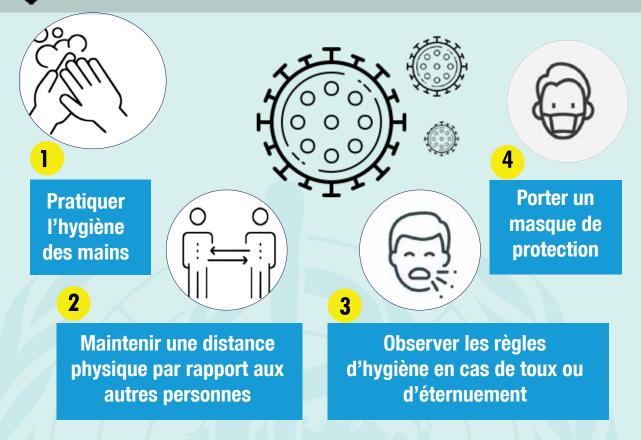
En moyenne, l'apparition des symptômes chez une personne infectée par le virus prend cinq à six jours.

Cependant, ce délai peut s'étendre jusqu'à quatorze jours.





EMPECHEZ LA PROPAGATION DU VIRUS



COMMENT S'OCCUPER À DOMICILE D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE ATTEINT DE COVID-19

- Le malade doit s'autoisoler jusqu'à la fin de son rétablissement dans une pièce de la maison qu'il occupe seul,
- Veuillez à ce que le malade se répose et boive suffisamment de liquide et consomme d'aliments nutritifs,
- Traitez les symptomes du malade en lui administrant des médicamants préscrits par un professionnel de la santé;
- Les autres membres de la maison doivent se proteger en potant un masque et en se lavant régulierement les mains s'ils se trouvent dans la meme piece que la personne infectée;
- Contactez un médecin si les symptomes s'aggravent et si le malade a des difficultés à respirer.

COMMENT UTILISER UN MASQUE?





Lavez-vous les mains avant de mettre votre masque, ainsi qu'avant de l'enlever, à tout moment.





Assurez-vous qu'il couvre à la fois votre nez, votre bouche et votre menton.





Lorsque vous enlevez votre masque, lavez-le chaque jour, s'il s'agit d'un masque en tissu ou jetez-le dans un poubelle si c'est un masque médical.



CONSIDÉREZ LE PORT DU MASQUE COMME NORMAL LORSQUE VOUS ÊTES AVEC D'AUTRES PERSONNES. POUR QUE LES MASQUES SOIENT AUSSI EFFICACES QUE POSSIBLE, IL EST ESSENTIEL DE LES PORTER ET DE LES LAVER (S'IL S'AGIT D'UN MASQUE EN TISSU) OU DE LES JETER CORRECTEMENT (SI C'EST UN MASQUE MÉDICAL)!!



Organisation Mondiale de la Santé Bureau de la Représentation au Burundi

Boulevard de l'UPRONA, Rohero II BP 1450 Bujumbura-Burundi Tél: +257 22 53 34 00 afwcobiallomsburundi@who.int

